NOUVELLE CARTE D'IDENTITE BIOMETRIQUE

A partir du 2 novembre 2026

les autorités fédérales modifient l'ordonnance relative aux documents d'identité et introduisent une nouvelle carte d'identité biométrique, conforme aux exigences de l'Union européenne

Ce qu'il faut retenir ...



Deux variantes

Les deux types de cartes restent disponibles :
la carte biométrique
la carte classique



Voyager dans l'UE

La carte biométrique est recommandée pour voyager à l'étranger

Les cartes émises avant le 2 novembre 2026 restent utilisables jusqu'à leur expiration.



Sécurité renforcée

La puce de la carte biométrique contient votre photo et vos empreintes digitales.
Ceci pour renforcer la sécurité contre les abus.



Durée de validité et tarifs inchangés

18 ans et plus : valables 10 ans / CHF 70.—
Moins de 18 ans : valable 5 ansd / CHF 35.—

Où obtenir sa carte ?

Carte biométrique :
Auprès du Centre de biométrie
Quartier du Flon
Voie du Chariot 3, 1014 Lausanne

Carte classique :
Commune de Treycovagnes
Grand-Rue 26, 1436 Treycovagnes
Tél. 024 445 46 70 – bourse@treycovagnes.ch

Plus d'infos...

Fedpol.admin.ch/passeport-et-carte-didentite